

**PCF**

secteur  
**Économie  
sociale  
et solidaire**

# COOPÉRACTIF

janvier-février 2017

Les adhérents du Parti communiste ont décidé de soutenir Jean Luc Mélenchon pour l'élection présidentielle. Nous faisons campagne pour cette élection, comme pour les législatives, avec des propositions pour l'ESS qui font l'objet du dossier de ce numéro de *Cooperactif*. Des acteurs de l'ESS commencent à donner leur opinion sur ces propositions.

Cela ne nous empêche pas, au lendemain du premier tour de l'élection primaire socialiste, de nous réjouir de la première place prise par Benoît Hamon, auteur de la « loi ESS » de juillet 2014. Ce résultat a une signification : ceux qui ont voté pour lui expriment aussi la nécessité de profonds changements sociaux écologiques et économiques, avec la place qu'il faut donner aux valeurs et aux pratiques des entreprises de l'économie sociale (SCOP, SCIC et CAE) et celle à donner aux citoyen-ne-s dans la conduite des affaires du pays. Tout à la fois rejet de la finance comme moteur, et exigences de renouveau démocratique. Comme le dit le CECOP, organisme fédérateur en Europe des coopératives de travailleurs cité par *Ressources solidaires* : « Parce que les coopératives et l'ESS en général participent à une redistribution des richesses et du pouvoir, bien au-delà de l'incantatoire, l'économie sociale et solidaire est un levier de justice sociale ».

Nous pouvons faire entrer ces valeurs dans nos pratiques militantes, les défendre, participer à leur développement comme outil d'une alternative au système capitaliste.

## contact

Sylvie Mayer  
mayersy@wanadoo.fr  
06 81 74 10 13

Jean Huet  
jeanhuetmtp@gmail.com

nous suivre : [www.ess-pcf.fr](http://www.ess-pcf.fr)

**LE 5 AVRIL 2017 À DIJON  
CANDIDATS COMMUNISTES  
AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES À LA  
RENCONTRE DES ACTEURS DE L'ESS**

## 8 PROPOSITIONS DU PARTI COMMUNISTE

Au cours de ces derniers mois les militant-es du Parti communiste français sont allés à la rencontre de nos concitoyen-ne-s pour entendre leurs préoccupations, leurs attentes, leurs idées et leurs espoirs.

À partir de cette consultation citoyenne, le PCF propose un **Pacte d'engagements communs pour la France**, à co-construire avec vous pour les élections présidentielle et législatives en 2017.

### PRENDRE LE POUVOIR SUR LA FINANCE

**Proposition 1 : banques coopératives** (Banque Populaire/Caisse d'Épargne - Crédit agricole - Crédit coopératif - Crédit mutuel)

Refondre par la loi les statuts des banques coopératives et redéfinir la place des échelons nationaux pour garantir les pouvoirs des sociétaires dans les caisses locales.

Rendre obligatoire la révision coopérative et instaurer une autorité de contrôle citoyenne avec pouvoirs de sanction en cas de manquements avérés aux statuts et pacte social.

### Proposition 2 : fiscalité des structures de l'Économie sociale et solidaire – ESS

Réexaminer l'ensemble de la fiscalité applicable aux sociétés de personne inscrite dans une activité d'intérêt général (ESS) ou à l'utilité sociale reconnue (Entreprise solidaire d'utilité sociale - ESUS) (périmètre loi ESS 2014) pour co-construire une nouvelle fiscalité.

### INVESTIR DEMAIN

#### Proposition 3 : statut de l'entreprise

Élaborer un statut de l'entreprise avec nouveaux rôle et droits des salariés, usagers, consommateurs, fournisseurs, collectivités territoriales (parties prenantes) pour sortir de « l'entreprise capitaliste gouvernée par les critères de la rentabilité financière » pour définir de nouveaux critères de gestion.

### PRODUIRE AUTREMENT

#### Proposition 4 : collectivités et ESS

Expérimenter l'utilisation du statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour repenser par la loi le modèle des services publics (régie, Société d'économie mixte SEM...) et démocratiser leurs struc-

tures en intégrant les salariés, les usagers... (parties prenantes) aux prises de décision. Mettre en œuvre la loi ESS pour favoriser les structures de l'ESS dans la commande publique.

#### Proposition 5 : un environnement favorable pour l'ESS

Renforcer l'éducation à l'ESS à tous les niveaux et en temps scolaire et périscolaire. Soutenir la création de structures de l'ESS via toutes les Chambres de commerce et d'industrie, les Chambres de métiers, les Chambres d'agriculture (chambres consulaires), en renforçant le rôle clé des Chambres régionales de l'ESS (CRESS).

Développer les financements pour les structures de l'ESS et affecter une part obligatoire des dépôts des banques coopératives au financement de l'ESS.

#### Proposition 6 : nouveaux droits et pouvoirs d'intervention pour les salariés

Instaurer, en cas de fermeture ou de délocalisation de leur entreprise, un droit de veto suspensif des élus du personnel et une obligation d'examiner les propositions des salariés pour sauvegarder leur emploi.

Instaurer un droit de reprise de l'activité par les salariés en coopérative, associé à des aides financières et d'accompagnements à la gestion pour sauvegarder et développer l'emploi.

#### Proposition 7 : coopératives d'activité et d'emploi (CAE)

Développer les CAE pour protéger auto-entrepreneurs, salariés indépendants de « l'ubérisation ».

#### Proposition 8 : contrôle citoyen de l'ESS

Renforcer les outils de contrôle citoyen des structures de l'ESS (révision coopérative...) pour faire respecter les critères définis dans la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Économie sociale et solidaire.

## DES RÉACTIONS

**Marie-Martine Lips, présidente du Conseil national des CRESS, chambres régionales de l'ESS**



**extrait des réactions sur 4 propositions**

**les réactions sur l'ensemble des propositions sont disponibles sur notre site : [www.ess-pcf.fr](http://www.ess-pcf.fr)**

**Proposition 1 : banques coopératives**

Il est en effet très important de sensibiliser les sociétaires à leur rôle dans les caisses locales et nous pensons que le développement de formations/actions pourrait être un outil très pertinent en la matière. Pour ce qui concerne l'utilisation de la révision coopérative, elle ne peut s'appliquer que dans les structures coopératives ou elle est d'ailleurs obligatoire.

Nous ne sommes pas favorables à l'instauration unilatérale d'une autorité de contrôle, mais plutôt à un travail concerté avec les banques de l'ESS sur une évolution de leurs pratiques, néanmoins cela ne peut se faire qu'avec une évolution en parallèle des obligations imposées par l'Europe.

**Proposition 2 : fiscalité des structures de l'ESS**

Nous sommes favorables à ce que la fiscalité prenne en compte la contribution à l'utilité sociale et l'intérêt général, dans le cadre d'une réforme fiscale aujourd'hui indispensable. [...]

**Proposition 5 : un environnement favorable pour l'ESS**

Nous sommes favorables au renforcement de l'éducation à l'ESS pendant la formation initiale, le travail mené en ce sens par

l'ESPER – <http://lesper.fr> – en partenariat avec les CRESS, est à amplifier et soutenir financièrement. Le rôle des CRESS, comme interface avec les autres chambres consulaires et l'ensemble des structures d'accompagnement des entreprises, pour mieux faire connaître les statuts de l'ESS et adapter les dispositifs existants à ses spécificités est nécessaire. Permettre qu'une partie de l'épargne des Français puisse être fléchée vers l'ESS, notamment du fait de sa territorialité et de ses externalités positives, serait indubitablement un levier pour lui permettre de changer d'échelle.

**Proposition 6 : nouveaux droits et pouvoirs d'intervention pour les salariés**

La question de la reprise des entreprises par les salariés est importante. La loi ESS ouvre des possibilités.

Il importe notamment de permettre une meilleure connaissance de cette possibilité, une sensibilisation des chefs d'entreprises, des structures d'accompagnement, en particulier les experts comptables, et des financeurs, afin de pouvoir préparer très en amont cette reprise tant sur le plan financier que sur celui de la formation, notamment sur les questions entrepreneuriat et de management.

**François Longéras, directeur général de la coopérative EMI-CFD, auteur de *Prenons le pouvoir, coopératives, autogestion et initiatives citoyennes* (Ed. B.Leprince)**



Je partage globalement cette affirmation de voir progresser l'ESS dans notre pays.

La loi votée en juillet 2014 a permis aux acteurs de l'ESS d'acquérir une visibilité inédite depuis plusieurs décennies.

Elle a cependant donné la part belle aux « entrepreneurs sociaux », dont beaucoup d'entre eux profitent de cette aubaine pour développer un « social business », inscrivant l'action sociale dans le marché capitaliste.

Le débat parlementaire a, dans le même esprit, réduit à peu de choses l'ambition démocratique de cette loi, n'obligeant les structures se réclamant de l'ESS qu'à l'affichage d'une bonne volonté en matière de participation citoyenne.

Dans le même esprit, il me paraît fondamental de relancer la bataille pour un véritable droit de préemption pour les salariés permettant la reprise en coopérative de leur entreprise, comme évoqué dans la 6e proposition du PCF pour l'ESS.

C'est en ce sens que c'est la démocratie sociale qui doit être, à mes yeux, l'axe principal de notre combat commun. Une démocratie horizontale, fondée sur la coopération entre salariés, acteurs publics et usagers. Et l'économie sociale et solidaire est un outil formidable pour développer de nouvelles formes de citoyenneté, afin de montrer à toutes et à tous qu'un autre monde est possible et que nous le fabriquons tous les jours.



## Nous organisons

Avec Denis Durand, économiste du PCF, Sylvie Mayer, responsable ESS du PCF, et Hervé Defalvard, maître de conférence en économie sociale et solidaire, à Marne-la-Vallée, un séminaire ayant pour titre **Les territoires dans la transition post-capitaliste**.

Quatre séances mensuelles seront consacrées tout à la fois à des réflexions théoriques en matière juridique, économique et sociale, mais aussi à l'écoute de témoignages d'actions concrètes dans les territoires.

Plus d'info (dates, participants et contenus) : [mayersy@gmail.com](mailto:mayersy@gmail.com)

## Nous avons vu



### L'Expérience Cecosesola

Ronan Kerneur et David Ferret, 2014 - 59min - VO espagnole sous-titres français, anglais, portugais et roumains, 15€

Le film est une immersion au sein de Cecosesola, une coopérative égalitariste vénézuélienne regroupant plus de 1.200 travailleurs, qui s'est construite sur des valeurs telles que l'égalité des revenus, la rotation des tâches ou encore la suppression de la hiérarchie.

Le regard de la caméra se déplace des grandes ferias urbaines (marchés populaires) organisées par la coopérative, aux coins les plus reculés du Venezuela où les denrées sont cultivées.

Utopique, l'expérience Cecosesola perdure pourtant depuis 50 ans. Des travailleurs, des agriculteurs associés, des universitaires nous expliquent les forces de l'organisation et nous amènent à réfléchir en contrepoint sur les possibilités de mener des projets alternatifs à cette échelle en Europe.

Un film qui nous rappelle que la coopération passe nécessairement par du temps d'échange avant la prise de toute décision. Le collectif est un aspect essentiel de la dynamique économique de cette coopérative.

**en savoir plus** : <http://www.filmsdocumentaires.com/films/4578-l-experience-cecokesola>

## Nous y étions

### 27<sup>e</sup> colloque de l'ADDES, 25 janvier 2017

L'Association pour le développement des données sur l'économie sociale (ADDES) organise chaque année un colloque où chercheurs et étudiants viennent nourrir la recherche pour l'ESS. Le thème de cette année est porteur de sens en cette période électorale : *Les relations entre l'économie sociale et solidaire et les pouvoirs publics*.

Palliatif, concurrent, sous dépendance, complémentaire, transgressif, auteurs du commun... Autant de points de vue différents qui ont pu s'exprimer à la tribune pour mettre en discussion cette relation historique et évolutive entre le pouvoir politique et les coopérateurs, les mutualistes et les associations.

Henri Nogguès, le président de l'ADDES, a salué le développement ces dernières années des mémoires et thèses sur l'ESS dans différentes disciplines, lors de la traditionnelle remise des prix qui récompense les étudiants-te-s.

Pour retrouver les présentations : <http://addes.asso.fr/pec-events/appele-a-communication-27eme-colloque-de-laddes-janvier-2017/>

